

## 105<sup>e</sup> CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE

Programme du déplacement des 21, 22 et 23 novembre 2023 organisé par l'ADM03

### mardi 21 novembre 2023

- 12h00** : prise en charge des participants et départ en autocar grand tourisme de SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
- 12h30** : prise en charge des participants à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- 13h00** : prise en charge des participants à MOULINS  
Les lieux de prise en charge des participants seront précisés avant le voyage.
- 18h30** : arrivée à PARIS pour participer à la **Soirée des Maires de la Région Auvergne Rhône Alpes** à l'Hôtel Novotel Paris Centre Tour Eiffel (61, Quai de Grenelle 75015 PARIS)
- 20h30** : transfert en autocar jusqu'à l'**Hôtel 3\*\*\* IBIS STYLES METEOR** (12, Avenue d'Italie 75013 PARIS)

### mercredi 22 novembre 2023

Petit-déjeuner à l'Hôtel IBIS STYLES METEOR

- 08h30** : départ de l'Hôtel en autocar pour le Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France (Porte de Versailles)
- 09h30** : arrivée au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France (Porte de Versailles)
- 12h00** : départ en car pour le Sénat
- 12h30** : **déjeuner au Sénat** offert par les Sénateurs de l'Allier Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN
- 15h00** : acheminement en car au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France à PARIS - Expo (Porte de Versailles) ou visite du Sénat pour les participants qui le souhaitent
- 17h00** : cocktail offert par ENEDIS partenaire de notre déplacement au 105<sup>e</sup> Congrès
- 18h00** : transfert en autocar jusqu'à l'**Hôtel 3\*\*\* IBIS STYLES METEOR** (12, Avenue d'Italie 75013 PARIS) et soirée libre

### jeudi 23 novembre 2023

Petit-déjeuner à l'Hôtel IBIS STYLES METEOR

- 08h30** : départ en car pour le Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France (Porte de Versailles)
- 09h30** : arrivée au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France (Porte de Versailles). **Les participants pourront laisser les bagages pour la journée dans la soute du car.**

## JOURNÉE LIBRE AU CONGRÈS (déjeuner libre à la charge des participants)

- 17h00** : départ en car pour le retour
- 22h00** : arrivée à MOULINS
- 22h30** : arrivée à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- 23h00** : arrivée à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

### CONDITIONS GÉNÉRALES

#### Prix par personne :

- **549 €** par participant sur la base d'une chambre pour une personne
- **355 €** par participant sur la base d'une chambre pour deux personnes

#### Conditions générales :

Une fiche d'inscription doit être remplie par le maire ou le président de communauté, accompagné ou non. Pour être prise en compte, la présente fiche d'inscription doit être retournée à l'ADM03 Hôtel de Rochefort 12, Cours Anatole France 03000 Moulins, accompagnée du règlement correspondant au plus tard le 20 septembre 2023. **Passé ce délai, aucune inscription ne pourra être enregistrée.** En cas

d'annulation de la participation de l'une ou l'autre des personnes inscrites sur la présente fiche d'inscription, aucun remboursement des sommes versées ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure dûment justifié. Le forfait maires, présidents de communautés et accompagnants comprend :

- le transport en autocar grand tourisme avec deux conducteurs pour respecter les amplitudes horaires
- l'hébergement en hôtel 3\*\*\* base chambre ou individuelle selon le choix
- les petits déjeuner à l'hôtel du 22 et 23/11
- la taxe de séjour
- l'assurance assistance rapatriement

Le forfait ne comprend pas :

- les dépenses personnelles
- le dîner libre du 22/11 ainsi que le déjeuner libre du 23/11

L'affectation des chambres dans l'hôtel sera faite par l'ADM03 en fonction de la date d'arrivée des inscriptions. Aucune réclamation ne saurait être acceptée et aucune indemnité accordée si cette affectation ne correspond pas au souhait du congressiste ou de son accompagnant. En cas d'annulation du déplacement du fait de l'ADM03, les sommes versées par les participants leur seraient remboursées sous un délai maximum de 60 jours. L'ADM03 ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable de la défaillance des acteurs participants à l'organisation de ce déplacement : transporteurs, hôteliers etc. Les maires et présidents de communautés qui participent au déplacement doivent être à jour de leur cotisation au moment de leur inscription. L'ADM03 se réserve le droit de modifier le programme des participants (maires, présidents de communautés, accompagnants), sans que ces modifications puissent donner lieu à quelque remboursement ou indemnité que ce soit. Aucune autre formule de participation, autre que celles proposées, ne peut être acceptée.

#### Renseignements et inscriptions :

- Pour obtenir d'autres informations sur l'organisation de ce déplacement, vous pouvez contacter François FRADIN, Directeur de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier - (☎ 04 70 35 09 14 ou 06 32 27 68 38).
- Les bulletins d'inscription devront être retournés par courrier, accompagnés de votre règlement à : Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier Hôtel de Rochefort 12, Cours Anatole France 03000 MOULINS

**Les inscriptions sont prises par l'ADM03 dans l'ordre où elles arrivent  
dans la limite des 39 places disponibles au plus tard avant le 20 septembre 2023.**